

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

16 mai 2014 - n° 07
140051

**DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE DES PENALITES DES TAXES D'URBANISME
CONCERNANT LA SAS DIEDIS**

L'article L251 A du code de procédure fiscale précise que :

I. « *Les assemblées délibérantes des collectivités territoriales ou établissements publics au profit desquels sont perçus les taxes et versements peuvent accorder la remise gracieuse des pénalités liquidées à défaut de paiement à la date d'exigibilité* ».

II. « *Les décisions des assemblées délibérantes sont prises sur proposition du comptable public chargé du recouvrement et dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État.* ».

C'est en référence à cet article que la SAS DIEDIS, située zone d'Hellieule - 5 Rue Marcel Mauss, a sollicité une remise gracieuse des pénalités liquidées, soit 1 740 € (1 302 € au titre de la majoration et 438 € au titre des intérêts de retard) à défaut de paiement à la date d'exigibilité des taxes, versements et participations d'urbanisme et que Madame la Trésorière de Gérardmer a émis un avis favorable à la demande, le principal de la taxe ayant été réglé selon les délais accordés.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- ACCORDE la demande de remise gracieuse sollicitée par la SAS DIEDIS,
- SUIV l'avis de Madame la Trésorière de Gérardmer.

ADOpte A L'UNANIMITE



Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 16 mai 2014

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 35

Procuration 0

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
